

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

21 avril 2017 – n° 01
170029

**ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 MARS 2017**

En application de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales,
le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 31 mars 2017 est :

ADOpte PAR 27 VOIX POUR

Abstentions : 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT
C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI - F. NIEZGODA)

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David Valence
David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 21 avril 2017

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Fabien NIEZGODA,

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Christine FELDEN
Marie-José LOUDIG	à	David VALENCE
Jacqueline THIRION	à	Francoise LEGRAND
Marie-France LECOMTE	à	Vincent BENOIT
Ramata BA	à	Jean-Louis BOURDON

Absente excusée

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

21 avril 2017 – n° 02
170030

PROTECTION ET PROMOTION DU PATRIMOINE LE CORBUSIER – SIGNATURE DE LA CONVENTION PLURIANNUELLE D’OBJECTIFS 2017 – 2020 AVEC L’ASSOCIATION DES SITES LE CORBUSIER

Considérant les projets initiés et conçus par l’association de valoriser et promouvoir l’œuvre de Le Corbusier, conformes à son objet statutaire,

Considérant les priorités de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges dans le domaine de la valorisation du patrimoine, notamment le patrimoine architectural du XXème siècle,

Considérant qu’une première convention pluriannuelle d’objectifs 2013-2016 a été signée entre les parties et qu’elle est arrivée à son terme le 31 décembre 2016, les membres de l’association ont exprimé la volonté de la renouveler et la mettre à jour,

Considérant que le programme d’actions présenté par l’association est le suivant :

- valorisation de l’inscription de l’Œuvre architecturale de Le Corbusier sur la liste du patrimoine mondial de l’UNESCO et suivi statistique de la fréquentation sur chaque site inscrit et non-inscrit,

- élaboration et dépôt d’une seconde candidature -30 septembre 2018- auprès du Conseil de l’Europe dans le cadre des Itinéraires Culturels Européens,

- coordination des initiatives locales autour du patrimoine Le Corbusier et diffusion de celles-ci à travers le portail Internet dédié et redynamisation du site internet de l’ASLC avec un renforcement de la mise en réseau des sites internet, des sites inscrits et non-inscrits.

LE CONSEIL

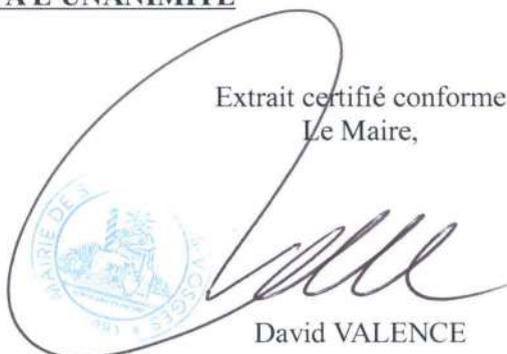
Après en avoir délibéré,

- APPROUVE les actions conduites par l’association des Sites Le Corbusier ci-dessus citées,

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir entre la Ville et l’association des Sites Le Corbusier (années 2017 à 2020), ainsi que tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L’UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Séance du 21 avril 2017

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Fabien NIEZGODA,

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Christine FELDEN
Marie-José LOUDIG	à	David VALENCE
Jacqueline THIRION	à	Françoise LEGRAND
Marie-France LECOMTE	à	Vincent BENOIT
Ramata BA	à	Jean-Louis BOURDON

Absente excusée

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

21 avril 2017 - n° 03
170031

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER PRINCIPAL MUNICIPAL
POUR L'EXERCICE 2016**

Vu le rapport qui lui est présenté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les instructions budgétaires et comptables M 14, M4,

Après s'être assuré que le Trésorier Principal Municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2015, de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT que ces comptes sont régulièrement présentés,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016,

Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2016, en ce qui concerne les différents budgets et différentes sections budgétaires :

- * *budget principal,*
- * *budget annexe de l'eau,*
- * *budget annexe de l'assainissement,*
- * *budget annexe de la forêt,*
- * *budget annexe de la régie de spectacles,*
- * *budget annexe des bâtiments industriels et commerciaux,*
- * *budget annexe opération de renouvellement urbain,*
- * *budget annexe de l'assainissement non collectif,*
- * *budget annexe du parking du marché,*
- * *budget annexe locations commerciales,*
- * *budget annexe zones d'aménagement concerté,*

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- DECLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2016 par le Trésorier Principal Municipal, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part,

- ADOPTE le compte de gestion 2016 dressé par le Trésorier Principal Municipal.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Séance du 21 avril 2017

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Fabien NIEZGODA,

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Christine FELDEN
Marie-José LOUDIG	à	David VALENCE
Jacqueline THIRION	à	Françoise LEGRAND
Marie-France LECOMTE	à	Vincent BENOIT
Ramata BA	à	Jean-Louis BOURDON

Absente excusée

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

21 avril 2017 – n° 04
170032

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et en particulier les articles L 1612-12 et L 1612-13 relatifs au vote du compte administratif

Vu les instructions budgétaires et comptables M14 et M4

Après s'être fait présenter les comptes administratifs de l'exercice 2016,

Monsieur le Maire étant sorti,

Sous la présidence de Monsieur Bruno TOUSSAINT, Premier Adjoint,

LE CONSEIL

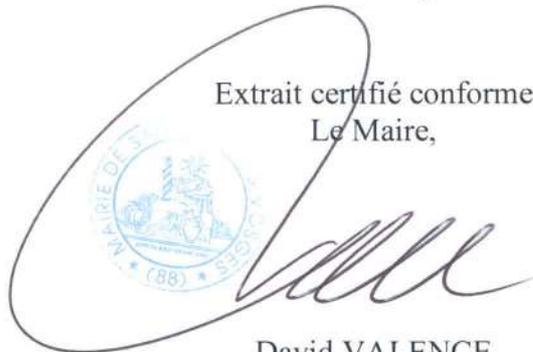
Après en avoir délibéré,

- APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2016,
- DONNE ACTE au Maire sur la présentation faite du compte administratif de l'exercice 2016,
- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ADOpte PAR 27 VOIX POUR

Contre : 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT
C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI - F. NIEZGODA)

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Séance du 21 avril 2017

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Fabien NIEZGODA,

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Christine FELDEN
Marie-José LOUDIG	à	David VALENCE
Jacqueline THIRION	à	Françoise LEGRAND
Marie-France LECOMTE	à	Vincent BENOIT
Ramata BA	à	Jean-Louis BOURDON

Absente excusée

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

21 avril 2017 – n° 05
170033

ENFOUISSEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION RUE DU LIEUTENANT BACHELIER

La Ville a pour projet l'enfouissement du réseau électrique basse tension rue du Lieutenant Bachelier. Les travaux sont estimés à 101 200 € TTC et sont susceptibles d'être financés par la Convention Environnement et Cadre de Vie.

Par courrier du 24 mars 2017, le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges indique que la participation de la commune s'élève à 40 % du montant TTC des travaux, plafonné à 110 000 € TTC de travaux, puis 60 % du montant TTC des travaux au-delà de ce montant, conformément à la décision du comité du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges en date du 20 décembre 2007.

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques envisagés seront menés en étroite coordination avec des travaux :

- d'enfouissement du réseau ORANGE,
- d'enfouissement du réseau d'éclairage public,
- de réfection de chaussée,
- de réfection des trottoirs,
- d'assainissement ou d'eau potable.

LE CONSEIL

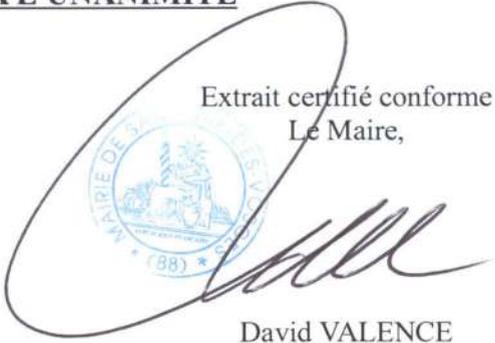
Après en avoir délibéré,

- DECIDE de la réalisation des travaux, conformément au projet présenté, pour un montant de 101 200 €, sous réserve de l'octroi de l'une des subventions,

- DEMANDE au Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges de bien vouloir solliciter les subventions au titre du programme Environnement et Cadre de Vie,

- S'ENGAGE à verser au Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges, dès que la demande lui en sera faite, la somme de 40 480 €, représentant 40 % du montant des travaux TTC, plafonné à 110 000 € TTC de travaux, puis 60 % du montant TTC des travaux au-delà de ce montant.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Séance du 21 avril 2017

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Fabien NIEZGODA,

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Christine FELDEN
Marie-José LOUDIG	à	David VALENCE
Jacqueline THIRION	à	Françoise LEGRAND
Marie-France LECOMTE	à	Vincent BENOIT
Ramata BA	à	Jean-Louis BOURDON

Absente excusée

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

21 avril 2017 – n° 06
170034

ENFOUISSEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION RUE ROVEL

La Ville a pour projet l'enfouissement du réseau électrique basse tension rue Rovel. Les travaux sont estimés à 92 500 € TTC, non financés par la Convention Environnement et Cadre de Vie 2017.

Par courrier du 24 mars 2017, le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges indique que la participation de la commune s'élève à 60% du montant TTC des travaux, conformément à la décision du comité du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges en date du 11 septembre 2008.

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques envisagés seront menés en étroite coordination avec des travaux de :

- d'enfouissement du réseau ORANGE,
- d'enfouissement du réseau d'éclairage public,
- de réfection de chaussée,
- de réfection des trottoirs,
- d'assainissement ou d'eau potable.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DECIDE de la réalisation des travaux, conformément au projet présenté, pour un montant de 92 500 € TTC ;

- S'ENGAGE à verser au Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges, dès que la demande lui en sera faite, la somme de 55 500 €, représentant 60 % du montant TTC des travaux.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Séance du 21 avril 2017

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Fabien NIEZGODA,

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Christine FELDEN
Marie-José LOUDIG	à	David VALENCE
Jacqueline THIRION	à	Françoise LEGRAND
Marie-France LECOMTE	à	Vincent BENOIT
Ramata BA	à	Jean-Louis BOURDON

Absente excusée

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 21 avril 2017

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Fabien NIEZGODA,

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Christine FELDEN
Marie-José LOUDIG	à	David VALENCE
Jacqueline THIRION	à	Françoise LEGRAND
Marie-France LECOMTE	à	Vincent BENOIT
Ramata BA	à	Jean-Louis BOURDON

Absente excusée

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

21 avril 2017 – n° 07 (1/2)
170035

EXERCICE DES MANDATS LOCAUX – INDEMNITES DE FONCTION DES MAIRES, ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

Le montant des indemnités de fonction allouées au maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux est déterminé par référence aux montants indiqués aux articles L 2123-20 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, sous-section 3 du chapitre I relatif à la commune. Une délibération unique peut être prévue pour la durée du mandat qui fixe le montant des indemnités en pourcentage de l'indice 1015.

- VU l'article L 2123-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat,
- VU les délibérations du 16 mai 2014 et du 19 avril 2016 fixant les indemnités de fonction allouées au maire, aux adjoints et conseillers municipaux,
- VU le décret n° 2016-670 du 25 mai 2016 relatif au relèvement du point d'indice des agents publics,
- VU le décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017 relatif à la modification de l'indice brut terminal de la fonction publique sur lequel est basé le barème des indemnités des élus,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DECIDE de la fixation du montant des indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers municipaux délégués aux taux suivants :

Maire : taux de **80 %** de l'indemnité mensuelle maximum,
Adjoint au Maire : taux de **65 %** de l'indemnité mensuelle maximum,
Conseiller-délégué : taux de **85 %** de l'indemnité mensuelle maximum.

- DIT qu'en cas de modification ultérieure de l'indice brut terminal de la fonction publique, les trois taux susmentionnés continueront de s'appliquer sur l'indemnité maximale incluant les majorations.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

 DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

21 avril 2017 – n° 07 (2/2)
 170035

La répartition des indemnités s'effectue suivant le tableau ci-dessous, sous réserve des modifications éventuelles réglementaires de la valeur du point d'indice ou de l'indice brut terminal :

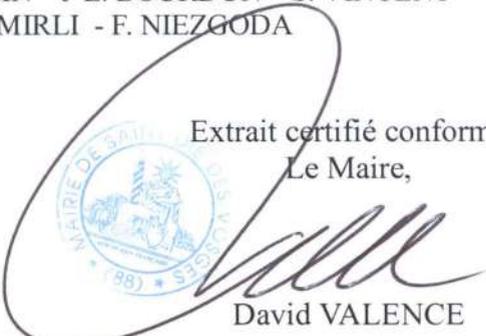
		Taux maximal de l'indice brut terminal	Indemnité brute (Valeur 04/17)	Majoration chef-lieu d'arrondissement 20 % (Valeur 04/17)	Majoration Ville touristique 25% (Valeur 04/17)	% appliqué (sur l'indemnité maximum)	Total mensuel par élu (valeur 04/17)
David VALENCE	Maire	110	4 257,72	696,72	870,90	80 %	4 660,27
Bruno TOUSSAINT	Adjoint	44	1 703,09	255,46	319,33	65 %	1 480,62
Claude KIENER	Adjoint	44	1 703,09	255,46	319,33	65 %	1 480,62
Vincent BENOIT	Adjoint	44	1 703,09	255,46	319,33	65 %	1 480,62
Françoise LEGRAND	Adjoint	44	1 703,09	255,46	319,33	65 %	1 480,62
Jean-Paul BESOMBES	Adjoint	44	1 703,09	255,46	319,33	65 %	1 480,62
Dominique CHOBAUT	Adjoint	44	1 703,09	255,46	319,33	65 %	1 480,62
Patrick ZANCHETTA	Adjoint	44	1 703,09	255,46	319,33	65 %	1 480,62
Caroline PRIVAT	Adjoint	44	1 703,09	255,46	319,33	65 %	1 480,62
Marc FRISON-ROCHE	Adjoint	44	1 703,09	255,46	319,33	65 %	1 480,62
Nicolas BLOSSE	Adjoint	44	1 703,09	255,46	319,33	65 %	1 480,62
Marie-José LOUDIG	Adjoint	44	1 703,09	255,46	319,33	65 %	1 480,62
Mustafa GUGLU	Cons. délégué	6	232,24	46,45	58,06	85 %	286,24
François FICHTER	Cons. délégué	6	232,24	46,45	58,06	85 %	286,24
Christine FELDEN	Cons. délégué	6	232,24	46,45	58,06	85 %	286,24
Jacqueline THIRION	Cons. délégué	6	232,24	46,45	58,06	85 %	286,24
Issam BENOUDA	Cons. délégué	6	232,24	46,45	58,06	85 %	286,24
Roselyne FROMENT	Cons. délégué	6	232,24	46,45	58,06	85 %	286,24
Ousseynou SEYE	Cons. délégué	6	232,24	46,45	58,06	85 %	286,24
Marie-Claude ANCEL	Cons. délégué	6	232,24	46,45	58,06	85 %	286,24
Johann RUH	Cons. délégué	6	232,24	46,45	58,06	85 %	286,24
TOTAL MENSUEL							23 523,25
TOTAL ANNUEL							282 279,00

- DIT que l'écrêtement visé au III de l'Article L 2123-20 du Code Général des Collectivités Territoriales est appliqué aux élus titulaires d'autres mandats électoraux.

- DIT que les dispositions présentes s'appliquent à compter du 1^{er} mai 2017.

ADOpte A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

Ont quitté la salle : M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT
 C. URBES – N.ZMIRLI - F. NIEZGODA

Extrait certifié conforme
 Le Maire,

 David VALENCE

21 avril 2017 – n° 08
170036

PERSONNEL TERRITORIAL - TABLEAU DES EFFECTIFS

VU la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et plus particulièrement son article 34 relatif aux emplois ;

VU les décrets concernant le P.P.C.R. (Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations) ;

Afin de mettre à jour le tableau des effectifs ;

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE :

* la suppression de :

- 4 postes d'adjoint du patrimoine 2° classe à temps complet (suite décrets PPCR)
- 4 postes d'adjoint du patrimoine 1° classe à temps complet (suite décrets PPCR)
- 2 postes d'agent social 2° classe à temps complet (suite décrets PPCR)
- 1 poste d'agent social 1^{ère} classe à temps complet (suite décrets PPCR)
- 3 postes d'adjoint d'animation 2° classe à temps complet (suite décrets PPCR)
- 1 poste d'adjoint d'animation 1^{ère} classe à temps complet (suite décrets PPCR)
- 1 poste de brigadier chef principal

* la création de :

- 4 postes d'adjoint du patrimoine à temps complet (suite décrets PPCR)
- 4 postes d'adjoint du patrimoine principal 2° classe à temps complet (suite décrets PPCR)
- 2 postes d'agent social à temps complet (suite décrets PPCR)
- 1 poste d'agent social principal 2° classe à temps complet (suite décrets PPCR)
- 3 postes d'adjoint d'animation à temps complet (suite décrets PPCR)
- 1 poste d'adjoint d'animation principal 2° classe à temps complet (suite décrets PPCR)
- 2 postes d'adjoint technique à temps complet (transformation de poste)
- 1 poste d'agent social à temps non complet à 22 h 30/sem (suite à mutation)
- 1 poste d'adjoint du patrimoine à temps non complet à 30 h/sem (transformation de poste)
- 1 poste de conservateur en chef des bibliothèques et indemnité spéciale des conservateurs de bibliothèques -décret n°98-40 du 13 janvier 1998- (recrutement directeur médiathèque)
- 2 postes de gardien de police (suivant recrutement)
- 1 poste de brigadier (suivant recrutement)

ADOpte A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

Ont quitté la salle : M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT
C. URBES – N.ZMIRLI - F. NIEZGODA

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 29

Procurations 5

Absente excusée 1

Séance du 21 avril 2017

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Fabien NIEZGODA,

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Christine FELDEN
Marie-José LOUDIG	à	David VALENCE
Jacqueline THIRION	à	Françoise LEGRAND
Marie-France LECOMTE	à	Vincent BENOIT
Ramata BA	à	Jean-Louis BOURDON

Absente excusée

Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
